



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, le 22 avril 2015

**Aux locataires des habitations Saint-Hubert
Du 9650 au 9710, rue Saint-Hubert**

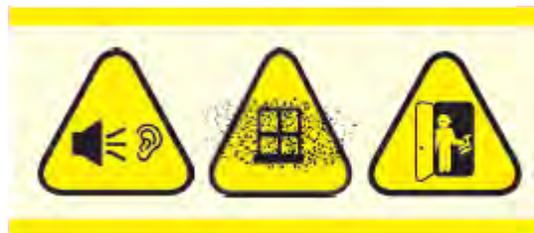
UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 515 000 \$ POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES TOITURES AUX HABITATIONS SAINT-HUBERT

Plus de 515 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement des toitures aux habitations Saint-Hubert. Les travaux débuteront à la fin d'avril et s'étaleront sur une période d'environ 12 semaines.



La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps. Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires, dont du bruit, de la poussière, des odeurs de goudron, le va-et-vient des ouvriers et la présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Les toitures seront refaites.	Les toitures sont en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les infiltrations d'eau et les intempéries
Une membrane élastomère blanche complètera la réfection des toits.	Une membrane élastomère blanche recouvrira chaque toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans chaque immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans chaque immeuble par le toit en été
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur les toits.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter que des trous soient percés dans les toitures et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau.	Meilleure intégrité et étanchéité des bâtiments
Des trappes d'accès au toit seront ajoutées dans les cages d'escalier.	Les trappes permettront un accès plus facile et plus sécuritaire à la toiture.	Plus grande sécurité et accessibilité

RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de chaque immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Tous les locataires qui possèdent une antenne satellite sur le toit devront la retirer avant le début des travaux. À la fin des travaux, ils pourront la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Vous recevrez un avis vous informant que vous pouvez réinstaller votre antenne au moment venu.



LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR *C'est naturel*

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais il ne devrait pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.



L'ENTREPRENEUR

Couvertures St-Léonard est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Saint-Hubert. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINT-HUBERT

Équipe liée aux travaux majeurs

Agent de liaison : Marc Sédillot

Directrice de projets : Selfar Abdouch

Pour toute question concernant ces travaux, veuillez communiquer avec Marc Sédillot, agent de liaison, en composant le 514 868-3077.